CONCEPTS EN SANTE PUBLIQUE

- I. <u>Définitions de la santé publique :</u>
- 1) Définition de Winslow (1920)

La santé publique consiste en l'art et la science

- D'améliorer l'état de santé de la population
- De prévenir la maladie
- De promouvoir la santé et l'efficacité des services de santé
- Par la coordination des efforts de la société
- 2) Définition de l'OMS (2002)

La santé publique représente l'ensemble des efforts menées par des institutions publiques dans une société pour

- Améliorer
- Promouvoir
- Protéger
- Et restaurer la santé de la population
- Grâce à une action collective
- II. <u>Evolution de la santé publique : la transition</u> épidémiologique
- Le temps des épidémies et des famines (avant le XXème siècle)

Cette période est dominée par les maladies infectieuses et les maladies

liées aux carences alimentaires.

L'espérance de vie est peu élevée.

La santé publique a essentiellement pour fonctions de surveiller et de protéger la population en organisant la lutte contre les foyers de contagion des maladies infectieuses (fonctions de surveillance et de protection).

2) La phase de transition

Cette période est marquée par la régression des maladies infectieuses grâce aux progrès de la médecine et à l'amélioration des conditions de vie

L'espérance de vie augmente.

La charte de l'hygiène publique: obligation de la vaccination contre la variole, déclaration des maladies infectieuses, désinfection des locaux, surveillance des sources d'eau potables... (Fonctions de surveillance, protection, prévention)

3) L'installation des maladies liées au vieillissement et aux maladies chroniques

Quasi-disparition de la mortalité par maladies infectieuses.

L'espérance de vie continue d'augmenter.

La santé publique développe alors une meilleure compréhension de la façon dont les styles de vie et les conditions de vie (dont les facteurs sociologiques et environnementaux) déterminent la santé.

La santé publique assure, dès lors, des fonctions de surveillance, protection, prévention, promotion de la santé.

III. Fonctions essentielles de la santé publique

Cinqfonctions essentielles:

- 1. La surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants
- 2. La protection des populations en cas de menace réelle ou appréhendée à la santé
- 3. La prévention des maladies et des problèmes psychosociaux ayant un impact sur la santé et le bien-être
- 4. La promotion de la santé par des actions susceptibles d'influencer de façon positive les principaux déterminants de la santé
- 5. L'organisation des services de santé

Trois fonctions de soutien :

- La règlementation, la législation et les politiques publiques (établissement de règlements, de lois et de politiques favorisant la santé et le bien-être)
- Le développement et le maintien des compétences

 (activités visant le transfert des connaissances et l'évolution des pratiques aux acteurs de santé publiques)
- 3. La recherche et l'innovation (par la production, la diffusion et l'application de connaissances scientifiques et par le développement de l'expertise en santé publique)
- Fonction 1 : la Surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants

Mettre en œuvre des dispositifs de surveillance épidémiologique.

Evaluer l'état de santé d'un pays avec exactitude et en continu (mortalité, morbidité, risques et dangers)

Identifier les menaces existantes et potentielles pour la santé.

Réagir rapidement pour maîtriser les flambées de maladies :

- Maladies transmissibles.
- Maladies non transmissibles
- Traumatismes
- Expositions aux agents de l'environnement
- Fonction 2: la protection des populations en cas de menace réelle ou appréhendée à la santé

Elle correspond à la mise en place des interventions auprès d'individus ou de groupes face à une menace.

Elle se traduit en investigation et analyse de cas, d'éclosions ou d'épidémies et en production d'avis de santé publique.

Ce rôle inclut:

- La gestion des risques et l'émission d'avis concernant la sécurité de divers produits de consommation
- La planification et l'évaluation des interventions face à des situations d'urgence et de leurs impacts sur la santé de la population
- Fonction 3: la prévention des maladies et des problèmes psychosociaux ayant un impact sur la santé et le bien-être

Elle renvoie aux interventions ayant pour but d'éviter un événement ou un état de santé particulier. Elles portent sur :

- La caractérisation des facteurs de risque
- L'identification des méthodes préventives efficaces
- L'élaboration et la mise en place de programmes collectifs de prévention

Fonction 4: la promotion de la santé par des actions susceptibles d'influencer de façon positive les principaux déterminants de la santé

Contribuer à améliorer la capacité et les aptitudes des communautés en matière de santé.

Créer des environnements qui privilégient des choix de comportements propices à la santé.

Donner aux citoyens les moyens de changer les modes de vie et de participer activement dans le changement des normes sociales pour certains comportements.

Fonction 5 : l'Organisation des services de santé

Promouvoir et évaluer l'accès effectif par tous les citoyens aux prestations sanitaires dont ils ont besoin.

Rechercher des solutions pour **réduire les inégalités** dans l'utilisation des services de santé grâce à une collaboration multisectorielle.

Favoriser les pratiques reconnues efficaces sur la base d'études probantes.

Promouvoir des modèles d'organisation des soins les plus favorables à la santé (efficience et performance)

Fonction 6 : La réglementation, la législation et les politiques publiques

Promulguer et mettre en application des **lois** et des **règlements** favorisant la santé et le bien-être.

Assurez le respect de la règlementation par des mesures coercitives et développer la capacité d'exercer de telles mesures.

Fonction 7 : Le développement et le maintien des compétences

Assurer un effectif en ressources humaines qui répond aux besoins des activités de santé publique.

Faire la projection des besoins en effectif aussi bien quantitatifs que qualitatifs.

Assurer que le personnel sanitaire bénéficie d'un enseignement et d'une formation professionnelle adéquats.

Favoriser la formation continue.

Fonction 8 : La recherche et l'innovation

Comprenant un ensemble d'activités axées sur :

- La production
- La diffusion
- L'application des connaissances scientifiques

Identifier des sources de financement adéquat pour la recherche.

IV. <u>Les différentes approches en santé publique</u>

1. Les démarches de santé publique

Une politique de santé publique

C'est un ensemble de choix stratégiques des pouvoirs publics pour choisir :

- Les champs d'intervention
- Les objectifs généraux à atteindre
- Les **moyens** qui seront engagés pour améliorer l'état de santé d'une population.

✓

Un plan de santé publique

C'est un ensemble de dispositions arrêtées en vue de l'exécution d'un projet :

- Il comporte une série de programmes d'actions
- Il **opère des choix stratégiques** en retenant certains types d'intervention plutôt que d'autres
- Il **fixe les priorités** de son action en les hiérarchisant

✓ <u>Un programme de sant</u>é publique

C'est un **ensemble cohérant d'actions** pour atteindre des objectifs précis.

<u> Une action de santé publique</u>

C'est la composante opérationnelle d'un programme ; elle s'inscrit dans les objectifs du programme en définissant un mode d'intervention particulier.

2. Approche par les problèmes

Les études épidémiologiques identifient des facteurs de risque associés à des problèmes de santé :

- Hypertension artérielle -> maladies cardio-vasculaires
- Ohésité -> diahète

Sion réduit ces facteurs de risque par des actions de prévention, on doit pouvoir diminuer la morbidité et la mortalité.

- Activité physique pour diminuer l'hypertension artérielle
- Plan nutrition santé pour diminuer le risque d'obésité

D'où l'élaboration de programmes visant essentiellement des modifications de comportements.

- Actions d'éducation pour la santé
- Interventions à l'échelon individuel
- 3. Approche par les populations à risque

Cherche à cibler des populations ayant des caractéristiques qui les prédisposent à des risques d'avoir une santé sous-optimale :

- Sans-abri
- Personnes âgées
- Migrants...

Privilégie des programmes d'accès aux soins.

Associe certains types de comportements à des populations spécifiques.

Etablit un lien entre ces comportements et les conditions d'existence de ces populations.

4. Approche par les déterminants de la santé

Cette approche est liée à la prise de conscience que le changement de comportement doit être soutenu par des conditions environnementales qui favorisent son émergence et son maintien.

- Faire de l'activité physique implique qu'il existe des espaces pour pouvoir pratiquer une activité.
- Une alimentation saine nécessite de permettre aux personnes d'avoir accès à des produits sains.

L'avantage est qu'elle permet d'élaborer des programmes et des interventions en « amont »

Met en jeu différents axes d'intervention

- L'intersectorialité
- Les politiques publiques favorables à la santé
- La participation citoyenne

5. Approche populationnelle

Ellevise à maintenir et améliorer la santé et le bien-être de la population d'un territoire donné :

- En rendant accessible un ensemble de service sociaux et de santé pertinents et coordonnés, répondant aux besoins exprimés et non exprimés de la population.
- En agissant en amont sur les déterminants de la santé
- Grâce à la collaboration entre les divers acteurs du territoire

But : maintenir et améliorer l'état de santé et de bien-être d'une population géographiquement définie en redéfinissant l'offre de services de façon à conjuguer 2 logiques :

- Logique de production de soins auprès de clientèles ou d'utilisateurs
- Logique de santé des populations

Avec cette approche on s'intéresse non plus aux seuls individus qui utilisent les services mais à l'ensemble de la population du territoire, qu'elle utilise ou non les services.

Ainsi l'objectif du système de santé <u>ne se limite plus</u> seulement à améliorer la santé des individus qui utilisent les soins lorsqu'ils se présentent mais aussi à améliorer la santé de l'ensemble de la population du territoire.

En terme d'organisation du système de santé, on va passer d'un système où l'accent est principalement mis sur les services diagnostiques et curatifs, à un système organisé pour établir un continuum d'interventions allant de la prévention à la réadaptation.